

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 07.11.2022

Numéro de version 3

Révision: 07.11.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
 - **Nom du produit: LITOCARE MATT**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Toning for filler and natural stones matt effect
 - **Emploi de la substance / de la préparation** Modificateurs surface
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
 - **Producteur/fournisseur:**
LITOKOL S.p.A.
Via G.Falcone, 13/1
42048 Rubiera (RE) - ITALY
Tel. +39 0522 626391 - Fax. +39 0522 620150
 - **Service chargé des renseignements:** LITOKOL S.p.A. - Email: laboratorio@litokol.it
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence**
ORFILA (INRS) : + 33 01 45425959
FRANCE - CENTRES ANTIPOISON ET DE TOXICOVIGILANCE (Numéros d'urgence: 24h/24 – 7/7)
 - Angers +33 02 41482121
 - Bordeaux +33 05 56964080
 - Lille +33 08 00595959
 - Lyon +33 04 72116911
 - Marseille +33 04 91752525
 - Nancy +33 03 83225050
 - Paris +33 01 40054848
 - Strasbourg +33 03 88373737
 - Toulouse +33 05 61777447

LITOKOL S.p.A.
Technical support: Tel. +39 0522 622852 (Monday - Friday: 8.30-12.30 AM , 2.00-6.00 PM)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
 - **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
 - **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
 - **Pictogrammes de danger**


GHS02 GHS07 GHS08
 - **Mention d'avertissement** Danger
 - **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
Hydrocarbures en C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques acétate de méthyle
 - **Mentions de danger**
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 - **Conseils de prudence**
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient hermétiquement fermé.
P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331 NE PAS faire vomir.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.11.2022

Numéro de version 3

Révision: 07.11.2022

Nom du produit: LITOCARE MATT

(suite de la page 1)

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

· Description: Mélange composé des substances indiquées ci-après:

Composants dangereux:

CAS: 64742-48-9 Numéro CE: 919-857-5 Reg.nr.: 01-2119463258-33-XXXX	Hydrocarbures en C9-C11, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ STOT SE 3, H336, EUH066	≥78-≤82%
CAS: 79-20-9 EINECS: 201-185-2 Numéro index: 607-021-00-X Reg.nr.: 01-2119459211-47-XXXX	acétate de méthyle ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066	≥5-<10%
CAS: 67-56-1 EINECS: 200-659-6 Numéro index: 603-001-00-X Reg.nr.: 01-2119433307-44-XXXX	méthanol ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; ⚠ STOT SE 1, H370 Limites de concentration spécifiques: STOT SE 1; H370: C ≥ 10 % STOT SE 2; H371: 3 % ≤ C < 10 %	≥1-<2%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

· Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

· Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

(suite page 3)

FR

Nom du produit: LITOCARE MATT

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à une aération suffisante.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:

Lors du traitement, des composants légèrement volatils et inflammables peuvent se dégager.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Utiliser du matériel antidéflagrant.

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**· Stockage:****· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans les emballages d'origine.

Stocker dans un endroit frais.

· Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.**· Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****· 8.1 Paramètres de contrôle****· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****CAS: 79-20-9 acétate de méthyle**

VLEP (France)	Valeur momentanée: 760 mg/m ³ , 250 ppm Valeur à long terme: 610 mg/m ³ , 200 ppm risque de pénétration percutanée
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 610 mg/m ³ , 200 ppm
REL (U.S.A.)	Valeur momentanée: 760 mg/m ³ , 250 ppm Valeur à long terme: 610 mg/m ³ , 200 ppm
TLV (U.S.A.)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 200 ppm

CAS: 67-56-1 méthanol

VLEP (France)	Valeur momentanée: 1300 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm risque de pénétration percutanée, (11)
IOELV (EU)	Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm Peau

(suite page 4)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 07.11.2022

Numéro de version 3

Révision: 07.11.2022

Nom du produit: LITOCARE MATT

(suite de la page 3)

PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm
REL (U.S.A.)	Valeur momentanée: 325 mg/m ³ , 250 ppm Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm Skin
TLV (U.S.A.)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 200 ppm Skin; BEI

· Informations relatives à la réglementation

VLEP (France): ED 1487 05.2021

PEL (U.S.A.): Guide to Occupational Exposure Values (OSHA PELs)

REL (U.S.A.): Guide to Occupational Exposure Values (NIOSH RELs)

TLV (U.S.A.): Guide to Occupational Exposure Values (TLV)

IOELV (EU): (EU) 2019/1831

· DNEL**CAS: 64742-48-9 Hydrocarbures en C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques**

Oral	DNEL / Long term exposure - Systemic effects	46 mg/Kg bw/d (general population)
Dermique	DNEL / Long term exposure - Systemic effects	46 mg/Kg bw/d (general population) 77 mg/Kg bw/d (workers)
Inhalatoire	DNEL / Long term exposure - Systemic effects	185 mg/m ³ (general population) 871 mg/m ³ (workers)

CAS: 79-20-9 acétate de méthyle

Oral	DNEL / Long term exposure - Systemic effects	21,5 mg/Kg bw/d (general population)
	DNEL / Short term exposure - Systemic effects	203 mg/Kg (general population)
Dermique	DNEL / Long term exposure - Systemic effects	21,5 mg/Kg bw/d (general population) 43 mg/Kg bw/d (workers)
	DNEL / Short term exposure - Systemic effects	203 mg/Kg (general population)
Inhalatoire	DNEL / Long term exposure - Systemic effects	64 mg/m ³ (general population) 300 mg/m ³ (workers)
	DNEL / Long term exposure - Local effects	133 mg/m ³ (general population) 620 mg/m ³ (workers)
	DNEL / Short term exposure - Systemic effects	3.777 mg/m ³ (general population) 3.777 mg/m ³ (workers)

CAS: 67-56-1 méthanol

Oral	DNEL / Long term exposure - Systemic effects	4 mg/Kg bw/d (general population)
	DNEL / Short term exposure - Systemic effects	4 mg/Kg (general population)
Dermique	DNEL / Long term exposure - Systemic effects	4 mg/Kg bw/d (general population) 20 mg/Kg bw/d (workers)
	DNEL / Short term exposure - Systemic effects	4 mg/Kg (general population) 20 mg/Kg (workers)
Inhalatoire	DNEL / Long term exposure - Systemic effects	26 mg/m ³ (general population) 130 mg/m ³ (workers)
	DNEL / Long term exposure - Local effects	26 mg/m ³ (general population) 130 mg/m ³ (workers)
	DNEL / Short term exposure - Systemic effects	26 mg/m ³ (general population) 130 mg/m ³ (workers)
	DNEL / Short term exposure - Local effects	26 mg/m ³ (general population) 130 mg/m ³ (workers)

· Composants présentant des valeurs limites biologiques:**CAS: 67-56-1 méthanol**

BEI (U.S.A.)	15 mg/L Medium: urine Time: end of shift Parameter: Methanol (background, nonspecific)
--------------	---

· Informations relatives à la réglementation BEI (U.S.A.): Guide to Occupational Exposure Values (BEI)**· Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 5)

FR

Nom du produit: LITOCARE MATT

(suite de la page 4)

8.2 Contrôles de l'exposition

- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
 - **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
 - Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
 - Au travail, ne pas manger ni boire.
 - Tenir éloigné de tout produit tabagique.
 - Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
 - Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
 - Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 - Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 - Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
 - Prévoir un lavabo sur le lieu de travail.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre provisoire:
Filtre A

Protection des mains:

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques

- **Protection du corps:** Utiliser une tenue de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales**

- | | |
|--|--|
| · État physique | Liquide |
| · Couleur: | Incolore |
| · Odeur: | De type solvanté |
| · Seuil olfactif: | Non déterminé. |
| · Point de fusion/point de congélation: | Non déterminé. |
| · Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 95 °C (95-200°C) |
| · Inflammabilité | Inflammable. |
| · Limites inférieure et supérieure d'explosion | |
| · Inférieure: | 0,6 Vol % (CAS: 64742-48-9 Hydrocarbures en C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques) |
| · Supérieure: | 7,6 Vol % (CAS: 64742-48-9 Hydrocarbures en C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques) |
| · Point d'éclair | -10 °C |

(suite page 6)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 07.11.2022

Numéro de version 3

Révision: 07.11.2022

Nom du produit: LITOCARE MATT

(suite de la page 5)

· Température d'inflammation:	200 °C (CAS: 64742-48-9 Hydrocarbures en C9-C11, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques)
· Température de décomposition:	Non applicable. Le mélange n'est pas autoréactif, ne contient pas de peroxyde organique et ne se décompose pas dans les conditions d'utilisation prévues
· pH	Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau). Non applicable.
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique	Non déterminé.
· Dynamique:	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non applicable.
· Pression de vapeur à 20 °C:	2 hPa (CAS: 64742-48-9 Hydrocarbures en C9-C11, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques)
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	0,85 g/cm ³
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Teneur en solvants:	
· VOC (CE)	88-<94 %
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	
· Liquide et vapeurs très inflammables.	
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Formation de mélanges gazeux explosifs au contact de l'air.
- **10.4 Conditions à éviter**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

(suite page 7)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 07.11.2022

Numéro de version 3

Révision: 07.11.2022

Nom du produit: LITOCARE MATT

(suite de la page 6)

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

- **10.5 Matières incompatibles:** Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.

- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Gaz/vapeurs toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

CAS: 64742-48-9 Hydrocarbures en C9-C11, n-alcane, isoalcane, cycliques, <2% d'aromatiques

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat) (OECD TG 401: Acute Oral Toxicity)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rab) (OECD TG 402: Acute Dermal Toxicity)
Inhalatoire	LC50 / 8h	>5.000 mg/m ³ (rat) (OECD TG 403: Acute Inhalation Toxicity)

CAS: 79-20-9 acétate de méthyle

Oral	LD50	6.482 mg/kg (rat) (OECD TG 401: Acute Oral Toxicity)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat) (OECD TG 402: Acute Dermal Toxicity)
Inhalatoire	LC50 / 4h	>49,2 mg/l (lapin)

CAS: 67-56-1 méthanol

Oral	LD50	1.187 mg/kg (rat) (OECD TG 401: Acute Oral Toxicity)
Dermique	LD50	17.100 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 / 4h	128,2 mg/l (rat)

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

- **11.2 Informations sur les autres dangers**

- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique:**

CAS: 64742-48-9 Hydrocarbures en C9-C11, n-alcane, isoalcane, cycliques, <2% d'aromatiques

EC50 / 48h	>1.000 mg/l (crustacea - Daphnia magna) (OECD TG 202: Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
LC50 / 96h	>1.000 mg/l (fish - Oncorhynchus mykiss) (OECD TG 203: Fish, Acute Toxicity Test)
NOELR / 28d	0,131 mg/l (fish - Oncorhynchus mykiss)
NOELR / 21d	0,23 mg/l (crustacea - Daphnia magna)

CAS: 79-20-9 acétate de méthyle

EC50 / 48h	1.027 mg/l (crustacea - Daphnia magna) (OECD TG 202: Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
LC50 / 96h	250 mg/l (fish - Brachydanio rerio) (OECD TG 203: Fish, Acute Toxicity Test)
EC50 / 72h	120 mg/l (algae - scenedesmus subspicatus) (OECD TG 201: Alga, Growth Inhibition Test)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 07.11.2022

Numéro de version 3

Révision: 07.11.2022

Nom du produit: LITOCARE MATT

(suite de la page 7)

- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
 - **Autres indications écologiques:**
 - **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
 - **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Evacuation conformément aux prescriptions légales.
 - **Emballages non nettoyés:**
 - **Recommandation:**
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.
Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

<ul style="list-style-type: none"> · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification · ADR, IMDG, IATA 	UN1263	
<ul style="list-style-type: none"> · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR · IMDG, IATA 	PEINTURES PAINT	
<ul style="list-style-type: none"> · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, IMDG, IATA 	<div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> · Classe · Étiquette 	3 Liquides inflammables. 3
<ul style="list-style-type: none"> · 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA 	II	
<ul style="list-style-type: none"> · 14.5 Dangers pour l'environnement 	Non applicable.	
<ul style="list-style-type: none"> · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): · No EMS: · Stowage Category 	Attention: Liquides inflammables. 33 F-E, <u>S-E</u> B	
<ul style="list-style-type: none"> · 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI 	Non applicable.	
<ul style="list-style-type: none"> · Indications complémentaires de transport: 		
<ul style="list-style-type: none"> · ADR · Quantités limitées (LQ) · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels 	1L 2 D/E	
<ul style="list-style-type: none"> · IMDG · Limited quantities (LQ) 	1L	

(suite page 9)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 07.11.2022

Numéro de version 3

Révision: 07.11.2022

Nom du produit: LITOCARE MATT

(suite de la page 8)

· "Règlement type" de l'ONU: UN 1263 PEINTURES, 3, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH - Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)

Règlement (CE) no 1272/2008 (CLP - Classification, Labelling and Packaging of substances and mixtures)

Établissement de la fiche de données de sécurité: Reg.UE n. 878/2020 (modifiant le Reg.CE n. 1907/2006, Annexe II)

· **REACH**

· **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3, 69

· **Directive 2012/18/UE**

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· **Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES**

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t**

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t**

· **RÈGLEMENT (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H311 Toxique par contact cutané.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Liquides inflammables	Jugement d'experts
Danger par aspiration	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

· **Contact:** LITOKOL S.p.A.

· **Acronymes et abréviations:**

REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

CLP: Classification, Labelling and Packaging

TLV: Threshold Limit Value

TLV-TWA: Threshold Limit Value - Time Weighted Average

TLV-STEL: Threshold Limit Value - Short Term Exposure Limit

PEL: Permissible Exposure Limits (Limiti di esposizione consentiti)

REL: Recommended Exposure Limits (Limiti di esposizione raccomandati)

IOELV: Indicative Occupational Exposure Limit Value

WEELS: Workplace Environmental Exposure Limits (Limiti di esposizione ambientale sul posto di lavoro)

BEI: Biological Exposure Indices

(suite page 10)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 07.11.2022

Numéro de version 3

Révision: 07.11.2022

Nom du produit: LITOCARE MATT

(suite de la page 9)

LC50: Lethal Concentration, 50 percent
EC50: Effective Concentration, 50 percent
ErC50: Effective Concentration, 50 percent, reduction of growth rate
NOEC: No-Observed Effect Concentration
NOELR: No-Observed Effect Loading Rate
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
STOT SE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 1
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR